

Règlement du concours de poèmes

Commémorations de l'abolition de l'esclavage

Article 1 – Dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, le SEL du Val de Fontenay organise un concours de poèmes.

Ce concours est ouvert du **15 Mars au 5 mai 2012**, aux adultes et enfants à partir de la classe de CM1. Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

- Pour le prix du jury, les concourants pourront s'inscrire dans une catégorie :
 - « Adulte »
 - « Poète junior » CM1 à la 5^{ème}.
 - « Jeune poète » de la 4^{ème} à la terminale.
- Les poèmes seront exposés du vendredi 11 au jeudi 17 mai 2012, dans le hall de la Mairie de Fontenay-sous-Bois.

La participation est gratuite.

Article 2 – Les poèmes porteront sur le thème de l'esclavage passé ou contemporain, sous toutes ses formes, l'abolition, la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Le fait de s'inscrire à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 3 - La participation est limitée à un seul poème par candidat. Les textes seront dactylographiés au format A4.

Les poèmes doivent être inédits, originaux, de leur auteur, rédigés en français. Les reprises intégrales ou partielles d'autres auteurs connus ou non, sont interdites. Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte.

Seront écartés les textes contenant des propos jugés par le jury injurieux, discriminatoires, racistes, sexistes, déplacés, irrespectueux, ...

Les poèmes doivent être rédigés en vers ou en prose de 30 vers ou lignes environ.

Pour conserver l'équité des votes, les poèmes devront respecter l'anonymat, ni nom, ni pseudonyme ou adresse ne devront figurer sur ce document. Ils seront renseignés sur le bulletin de participation au concours de poèmes, joint au bas de ce document.

Sur ce bulletin de participation figureront le nom, le prénom, la catégorie : « Adulte », « Poète junior » ou « Jeune poète », le niveau scolaire pour les mineurs, l'adresse, le numéro de téléphone et, le cas échéant, l'adresse e-mail du candidat.

Article 4 – La participation se fait

par mail adressé à : SELVF@ymail.com

ou par courrier postal : SEL du Val de Fontenay- Concours de poèmes 2012

MDCVA - 16 rue du Révérend-Père Aubry

94 120 Fontenay-sous-Bois.

Article 5 –

Le prix du jury, composé de membres du Café Poésie de Fontenay-sous-Bois, de l'écrit pour le dire et de la société d'histoire 94120 Saint-Georges et Dalayrac décernera les trois prix « Or, Argent, et Bronze » dans chacune des catégories.

Le prix du public : Le public pourra voter du 11 au 16 mai dans le hall de la mairie de Fontenay-sous-Bois. Une fiche, mise à disposition et permettra de noter de 1 à 5, les

poèmes distingués. Les trois poèmes les plus plébiscités seront chacun primés des prix du public « Or, Argent, et Bronze ».

Article 6 – Prix du jury

La remise du Prix du jury est prévue le 12 Mai 2012 dans la salle Irène Le Gal à Fontenay-sous-Bois.

Le premier prix « Or » du jury « Adulte » consistera en la publication d'un recueil de poèmes de son auteur de 50 pages et la remise d'une vingtaine d'exemplaires. Les autres prix seront diffusés ultérieurement.

Les gagnants des prix du jury seront invités à lire leurs poèmes, accompagnés d'intermèdes au balafon.

Les auteurs des textes retenus se verront offrir un prix, ultérieurement, et une lecture de leur poème, en public, accompagné d'intermèdes au balafon, leur présence ou leur représentation sera donc essentielle. Tous les participants y sont cordialement invités.

Une participation aux frais de port, pour la remise de leur prix, pourra être demandée aux gagnants qui ne pourront être présents ou représentés.

Article 7 – Prix du Public

Durant cette semaine, chacun est invité à se prononcer pour les cinq poèmes qu'il préfère et à déposer son bulletin dans l'urne ci-contre. (Un seul bulletin par personne).

A l'issue de cette semaine, les bulletins seront dépouillés et les poèmes qui auront reçu le plus de points se verront décerner les prix du jury « Or », « Argent » et « Bronze ».

Le dépouillement du choix du public sera fait le **17 mai 2012**.

A la fin de ce dépouillement la semaine, un bulletin de vote sera tiré au sort et son auteur recevra un lecteur MP3 à son domicile.

L'annonce du **Prix du public** sera faite par voie de presse dans le journal de Fontenay-sous-Bois. Les gagnants des prix du public « Or », « Argent » et « Bronze » recevront une notification par courrier ou par e-mail.

Les gagnants du prix du public obtiennent la possibilité de présenter leur poème, accompagnés au balafon, lors du « Café poésie » de mai 2012 à Fontenay-sous-Bois.

Article 8 – Le présent concours pourra être modifié ou annulé par l'association organisatrice, sans préavis. Les manuscrits ne seront pas restitués. Tout litige ou contestation doit être soumis au CA du SEL du Val de Fontenay. Les décisions des jurys sont sans appel.

Article 9 – Le SEL du Val de Fontenay concevra et éditera un recueil contenant, avec l'accord tacite de leurs auteurs par l'acceptation du présent règlement, les poèmes concourants. L'acceptation de ce règlement vaut cession des droits sur les textes.

Article 10 - La participation au présent concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

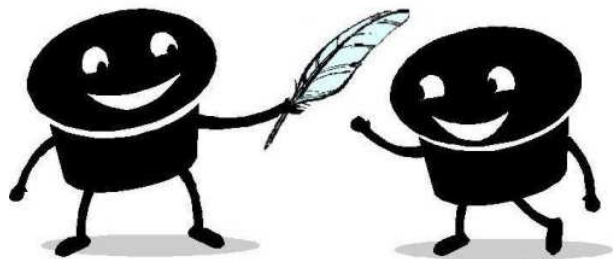
S.E.L du Val de Fontenay

Tel 06 63 32 82 15 - Fax 09 56 16 93 36 – E-Mail SELVF@ymail.com

Courrier postal : MDCVA 16, Rue Révérend-Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Site <http://www.SELVF.fr> (en construction) – Infos SEL-VF-Information-subscribe@yahoogroupes

S.E.L du Val de Fontenay



Commémorations de l'abolition de l'esclavage

Du 10 au 17 Mai 2012

Bulletin de participation Concours de poèmes

A compléter, signer et joindre au poème

Le SEL du Val de Fontenay organise un concours de poèmes, ouvert à tous, à partir de 8 ans, sur les thèmes de l'esclavage sous toutes ses formes passées ou présentes, l'abolition et les commémorations autour de ce thème.

Le Prix du jury récompensera trois catégories : « Adulte », « Poète junior » ou « Jeune poète ». Le Prix du Public désignera les trois poèmes plébiscités par le public. L'inscription à ce concours est gratuite et implique l'acceptation de son règlement.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal Ville

Numéro de téléphone :

Adresse E-mail :

Je souhaite participer au concours de poèmes dans la catégorie : (un seul choix possible)

- « Adulte »,
- « Poète junior » : (CMI à 5^{ème}),
- « Jeune poète » : (4^{ème} à Terminale).

Je déclare sur l'honneur, que le poème que j'adresse à l'Association du SEL du Val de Fontenay est une œuvre originale dont je suis le véritable auteur.

J'accepte sa publication et sa diffusion non rémunérées à des fins artistiques, culturelles ou pédagogiques et l'ensemble des termes du règlement du concours.

Date : Signature :

Adresse de participation : **Concours de poèmes 2012**
SEL du Val de Fontenay - Maison Du Citoyen et de la Vie Associative
16 rue du Révérend-Père Aubry
94 120 Fontenay-sous-Bois.

par courrier électronique : SELVF@ymail.com

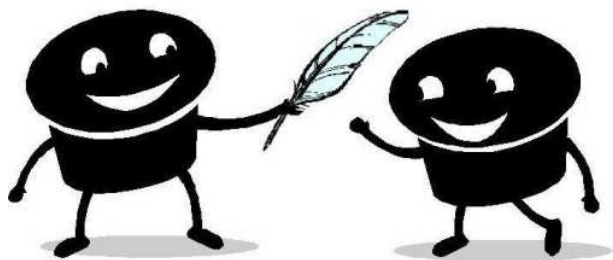
S.E.L du Val de Fontenay

Tel 06 63 32 82 15 - Fax 09 56 16 93 36 – E-Mail SELVF@ymail.com

Courrier postal : MDCVA 16, Rue Révérend-Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Site <http://www.SELVF.fr> (en construction) – Infos SEL-VF-Information-subscribe@yahogroupes

S.E.L du Val de Fontenay



Commémorations de l'abolition de l'esclavage

Du 10 au 17 Mai 2012

Concours de poèmes Bulletin de participation

A compléter, signer et joindre au poème

Autorisation du responsable légal pour les enfants mineurs

Le SEL du Val de Fontenay organise un concours de poèmes, ouvert à tous, à partir de 8 ans, sur les thèmes de l'esclavage sous toutes ses formes passées ou présentes, l'abolition et les commémorations autour de ce thème.

Le Prix du jury récompensera trois catégories : « Adulte », « Poète junior » ou « Jeune poète ».

Le Prix du Public désignera les trois poèmes plébiscités par le public. L'inscription à ce concours est gratuite et implique l'acceptation de son règlement.

Je soussigné(e) M, Mme, : Nom Prénom

Adresse :

Code Postal Ville

Numéro de téléphone :

Adresse E-mail :

En qualité de parent, tuteur, responsable légal, Enseignant,

Autorise l'enfant : Nom : Prénom :

Etablissement scolaire : Classe suivie en 2012

à participer au concours de poèmes dans la catégorie : (un seul choix possible)

- « Adulte »,
- « Poète junior » : (CMI à 5^{ème}),
- « Jeune poète » : (4^{ème} à Terminale).

Je déclare sur l'honneur, que le poème que j'adresse à l'Association du SEL du Val de Fontenay est une œuvre originale dont l'enfant cité ci-dessus est le véritable auteur.

J'accepte sa publication et sa diffusion non rémunérées à des fins artistiques, culturelles ou pédagogiques et l'ensemble des termes du règlement du concours.

Date : Signature :

S.E.L du Val de Fontenay

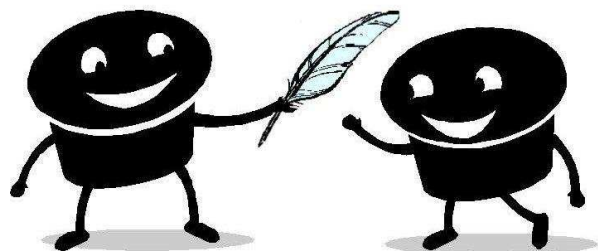
Tel 06 63 32 82 15 - Fax 09 56 16 93 36 – E-Mail SELVF@ymail.com

Courrier postal : MDCVA 16, Rue Révérend-Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Site <http://www.SELVF.fr> (en construction) – Infos SEL-VF-Information-subscribe@yahoogroupes

S.E.L du Val de Fontenay

**Commémorations de
l'abolition de l'esclavage**



**Du 10 au 17 Mai 2012
Concours de poèmes
PRIX DU PUBLIC**

Les poèmes participants au concours sont exposés dans le hall de l'hôtel de ville de Fontenay-sous-Bois du 10 au 17 mai 2012.

Durant cette semaine, Chacun est invité à se prononcer pour les cinq poèmes qu'il préfère et à déposer son bulletin dans l'urne ci-contre. (Un seul bulletin par personne). A l'issue de cette semaine, les bulletins seront dépouillés et les poèmes qui auront reçu le plus de points se verront décerner les prix du jury « Or », « Argent » et « Bronze ».

1 –

2 –

3 –

4 –

5 –

A la fin de la semaine, un bulletin de vote du public sera tiré au sort et son auteur recevra un lecteur MP3 à son domicile.

Nom, prénom	
Adresse	
Code Postal Ville	
Téléphone :	
E-mail :	

Je souhaite recevoir des informations du SEL du Val de Fontenay : OUI NON

S.E.L du Val de Fontenay

Tel 06 63 32 82 15 - **Fax** 09 56 16 93 36 – **E-Mail** SELVF@ymail.com

Courrier postal : MDCVA 16, Rue Révérend-Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Site <http://www.SELVF.fr> (en construction) – **Infos** SEL-VF-Information-subscribe@yahogroupes

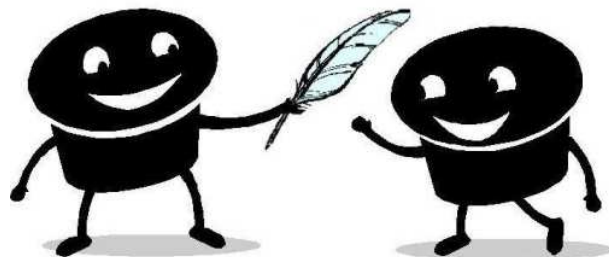
S.E.L du Val de Fontenay

Commémorations de l'abolition de l'esclavage

Du 15 mars au 5 Mai 2012

Concours de poèmes

Prix décernés par catégorie



Les poètes primés auront le privilège de dire leurs poèmes, accompagnés au Balafon par Yeli Sory Sylla, Griot, Grand maître du Balafon guinéen, le 12 mai à 14h30 sur la dalle Bois Cadet pour le prix du jury et le 25 mai au Café poésie, pour le prix du public.

Prix du jury Catégorie « Adulte » Remise des lots 12 mai 2012	Or	Impression de 50 recueils de poèmes de l'auteur primé Deux places pour le spectacle « Djerba international »
	Argent	Lot de livres
	Bronze	Lot de livres
Catégorie « Poète junior »	Or	Deux places pour le spectacle « Djerba international »
	Argent	Lot de livres
	Bronze	Lot de livres
Catégorie « Jeune poète »	Or	Deux places pour le spectacle « Djerba international »
	Argent	Lot de livres
	Bronze	Lot de livres

Prix du public Délibération 17 mai 2012 Remise des lots 25 mai 2012	Or	Deux places pour le spectacle « Djerba international »
	Argent	Lot de livres
	Bronze	Lot de livres

Offert à tous les poètes concourants Présents le 12 mai à 14h30	Souvenir	Le recueil de tous les poèmes du concours édité par le service communication de Fontenay-sous-Bois
---	----------	--

Lot pour le public participant au vote Le 17 mai 2012	Lot unique	Un lecteur MP3 attribué par tirage au sort d'un bulletin de vote du Public
---	------------	--

Dotations :

- Fontenay-sous-Bois** Publication du recueil de tous les poèmes du concours et
Publication du recueil de poèmes du poète gagnants du prix «Or Adulte»
- Fontenay en scènes** «Djerba international» à la salle Jacques Brel, le 15 juin à 20h30
- Auchan** Lots de livres
- L'écrit pour le dire** Lots de livres
- SEL du Val de Fontenay** Lecteur MP3



S.E.L du Val de Fontenay



S.E.L du Val de Fontenay

Tel 06 63 32 82 15 - Fax 09 56 16 93 36 – E-Mail SELVF@ymail.com

Courrier postal : MDCVA 16, Rue Révérend-Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Site <http://www.SELVF.fr> (en construction) – Infos SEL-VF-Information-subscribe@yahogroupes